

DEC213223PDT

Décision modificative de la décision DEC202080PDT portant nomination de Mme Caroline STRUBE aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Caroline Strube, Chargée de recherche hors classe, est nommée chargée de mission auprès du président-directeur général pour la Mission à l'intégrité scientifique du 01/01/2021 au 31/12/2022

Sa mission a pour objet de traiter spécifiquement des allégations au sein de la Mission à l'Intégrité scientifique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Caroline Strube est affectée à compter du 01/10/2021 à l'UMR 7291.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28/09/2021

Le Président-directeur général
Antoine Petit

